

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME 12598

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

**Adresse du bien : Place Saint-Pierre 27 - 28**

**Objet de la demande : régulariser et transformer un immeuble mixte : modification des façades (isolation, aspect), réaménager l'intérieur du bâtiment principal et poser des équipements de secours (passerelles et échelles)**

Nature de l'activité principale :

Périmètre et zone :

PRAS : espaces structurants, liserés de noyau commercial, zones d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE), zones mixtes

Motifs principal(aux) de l'enquête :

- dérogation du titre I du RRU à l'art.4 (profondeur de la construction) & à l'art.6 (toiture - hauteur) ;
- dérogation du règlement général sur la bâtisse des quartiers entourant les squares à l'article 13. (hauteur sous plafond), à l'article 21. (menuiseries) & à l'article 18. (conservation des éléments de façades) ;
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots).

**L'enquête publique se déroule du 14/09/2026 au 28/09/2026.**

La réunion de la commission de concertation est fixée au mardi 13 octobre 2026, à l'administration communale. Seules les personnes formellement invitées y seront admises.

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier complet de la demande peut être consulté :

**- en ligne : <https://openpermits.brussels/>**

- si la consultation en ligne n'est pas possible, consultation sur rendez-vous à prendre au 02/627 27 58.

Les avis d'enquête publique ainsi que l'ordre du jour de la Commission de Concertation peuvent également être consultés sur le site [etterbeek.brussels](https://etterbeek.brussels)

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues par email : [urbanisme@etterbeek.brussels](mailto:urbanisme@etterbeek.brussels) ou téléphone au 02/ 627 27 58.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par courrier électronique ([urbanisme@etterbeek.brussels](mailto:urbanisme@etterbeek.brussels)) ou par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante : – avenue des Casernes 31/1 à 1040 ETTERBEEK **au plus tard le 28/09/2026** ou, si ce n'est pas possible, oralement sur rendez-vous.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins, à être entendue par la Commission de Concertation.

**A Etterbeek, le 04/09/2026**

Par le Collège :

La Secrétaire communale,,  
Annick PETIT

Le Bourgmestre,  
Vincent DE WOLF